



2^{ème} Certificat d'affichage

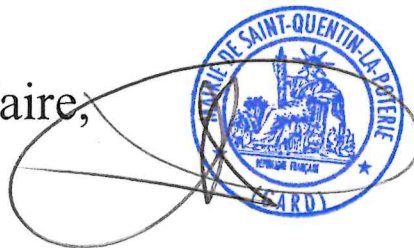
Je soussigné, Yvon BONZI, Maire de la commune de Saint-Quentin-la-Poterie certifie que

- la liste des concessions en état d'abandon a été modifiée et rectifiée puisque des héritiers sont venus se présenter en Mairie
- la liste des concessions a été affichée du 18 mars au 19 avril 2022 sans interruption

Puis ré affichés le 04 mai 2022

Fait à SAINT QUENTIN LA POTERIE, le 04 mai 2022

Le Maire,



Yvon BONZI.